

## La Conférence des grandes écoles et la Conférence des présidents d'université militent pour une meilleure valorisation des filières par apprentissage

*Alors que le nombre d'apprentis a baissé au cours de ces dernières années (-8% de l'effectif constatée au niveau national), le gouvernement maintient l'objectif d'atteindre 500 000 apprentis en 2017. Bien que difficile, la Conférence des grandes écoles (CGE) et la Conférence des présidents d'université (CPU) jugent l'objectif atteignable, à condition de soutenir l'apprentissage à tous les niveaux de formation.*

### Défendre les moyens de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

**Dans un rapport du Conseil d'analyse économique rendu public le 7 janvier dernier**, les auteurs<sup>1</sup> proposent, parmi leurs recommandations de « concentrer sur l'apprentissage et le pré-apprentissage les moyens publics en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés » et ce **au détriment des formations par apprentissage dispensées dans les établissements d'enseignement supérieur.**

Ces dernières, développées par les universités et les grandes écoles ont pourtant largement contribué à améliorer l'image de l'apprentissage. En effet, ce sont près de 10 000 apprentis qui sont recrutés par les universités chaque année depuis 2007 (chiffre MESR) ; ils représentent désormais 10% des étudiants des grandes écoles. Les résultats en matière de réussite aux examens, d'insertion professionnelle ou d'épanouissement reflètent le succès de cette politique.

**Concentrer les moyens publics vers les filières à bas niveaux de qualification repose sur une vision réductrice et peu valorisante de l'apprentissage alors que le problème est structurel :** les CFA requièrent avant tout davantage de souplesse et de réactivité dans leur capacité à adapter leurs formations pour répondre à l'évolution rapide des métiers et des technologies.

---

<sup>1</sup> Pierre Cahuc et Marc Ferracci, (avec les contributions de Jean Tirole et Étienne Wasmer)

La CGE et la CPU rappellent donc qu'il est essentiel que l'apprentissage soit développé à tous les niveaux afin d'offrir aux jeunes qui le souhaitent des possibilités de parcours complets de formation jusqu'à bac +5.

## **Promouvoir l'image des cursus de formation par apprentissage**

**En outre, à l'heure où les jeunes lycéens sont amenés à faire leur choix d'orientation, il convient de rappeler que la construction d'un projet professionnel passe par une information neutre, exhaustive et de qualité.** Or, s'agissant de l'apprentissage, les jeunes ne bénéficient pas toujours d'une information objective et complète.

Pour permettre une meilleure valorisation des filières en apprentissage, **il faut casser les blocages et conservatismes qui, depuis des années, expliquent qu'elles ne constituent qu'une filière mineure de formation dans notre pays, (7 à 10% des jeunes formés), et qu'elles représentent une voie de relégation pour les jeunes en situation d'échec scolaire.**

**En réalité, l'apprentissage est avant tout une voie pédagogique de formation initiale à part entière, d'égale dignité avec la voie en temps plein. Il requiert donc volontarisme, cohérence et continuité sur le long terme.** Si les enseignants et le personnel en charge de l'orientation considèrent l'apprentissage à parité d'estime avec les formations en temps plein, cela permettra de développer réellement cette filière et de la faire porter par les plus hautes autorités publiques.

Pour atteindre 500 000 apprentis en 2017, il faut cesser de mettre à mal ce qui fonctionne et se donner les moyens de valoriser l'apprentissage à sa juste valeur.

**La France** est probablement **le pays qui pratique le plus ce mode pédagogique** au niveau de l'enseignement supérieur, contrairement au mythe allemand qui ne l'a *in fine* développé qu'infra bac.

Nous devons et pouvons par conséquent assumer ce mode de formation d'autant plus qu'en période de crise il y a une vraie valeur ajoutée en matière d'accès au premier emploi.

## **A propos de la CGE**

---

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 218 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 218 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

### **Contacts Presse**

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 [lucille.simon@tbwa-corporate.com](mailto:lucille.simon@tbwa-corporate.com)  
André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 – [andre.bismuth@cge.asso.fr](mailto:andre.bismuth@cge.asso.fr)

## **A propos de la CPU**

---

La Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants des 75 universités de notre pays, ainsi que ses 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et d'établissements. La CPU compte ainsi 129 membres et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, la plus grande part des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises.

Représentant plus d'1.4 million d'étudiants, la CPU est, depuis plus de 40 ans, force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationale. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance.

### **Contacts Presse**

Johanne FERRY-DELY : 01 44 32 90 03 ; 06 07 53 06 66; [johanne.ferry-dely@cpu.fr](mailto:johanne.ferry-dely@cpu.fr)